



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS  
LIGUE CENTRE VAL de LOIRE  
du JEU D' ÉCHECS  
Direction Technique Régionale

Saison 2019-2020

Clôture Interclubs 2020 - Projections 2021

Messieurs les Présidents des Comités départementaux,  
Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de Clubs  
Messieurs les correspondants d'équipes,

vu le Comité Directeur de la FFE du 2 mai 2020 dont le relevé de décisions est consultable sur le site fédéral à l'adresse suivante : <http://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=12637> ;

Le Comité Directeur de la Ligue CVL, sur proposition du Directeur Technique Régional, décide des points suivants :

1. Arrêt définitif des interclubs de la saison en cours pour toutes les divisions de la Nationale IV<sup>(1)</sup> à la Régionale 2. Le Comité Directeur de la Ligue CVL encourage les Comités Départementaux à en faire de même pour les Promotions départementales.
2. Les classements en cours à l'issue de la journée du 2 février 2020 sont figés et, en cohérence avec la décision fédérale, les équipes en tête de chaque groupe sont invitées à monter dans la division supérieure<sup>(2)</sup> ;
3. aucun titre de champion ne sera décerné cette saison ;
4. il ne sera procédé à aucune relégation en vue de la saison 2021 ;
5. compte tenu des circonstances exceptionnelles, les inscriptions des équipes en interclubs *pour la saison 2021 uniquement* dans les trois niveaux de Nationale IV, Régionale 1, et Régionale 2 seront franches de tout droit. Le Comité Directeur de la Ligue encourage les Comités Départementaux à adopter cette même décision pour les Promotions départementales.

---

1 **Rappel** : la Nationale IV est mise en œuvre et gérée par les Ligues mais relève des règlements fédéraux, donc des décisions fédérales. La Ligue ne peut, par exemple, pas décider de la cadence de jeu ni du nombre d'équipes qui accèdent à la division supérieure, mais décide du nombre d'équipes reléguées ...

2 Pour les **groupes comportant un nombre impair d'équipes** (CVL.1-B & CVL.2-B), il a été procédé à un recalcul des points en prenant en compte du ratio des points de matches joués sur l'échiquier par rapport au nombre de matches joués. Les classements officiels pour ces deux groupes figurent en **annexe 1** du présent relevé de décisions.

6. la double décision du Comité Directeur Fédéral d'accorder le droit à l'accession et de ne procéder à aucune relégation, cumulée à la décision de maintenir la mise en place de la nouvelle pyramide des interclubs pour la saison 2021<sup>(3)</sup> va entraîner une surcharge des divisions du Top 12 et de Nationale III<sup>(4)</sup>. Il est donc décidé de mettre en place, en Régionale 1, une division servant d'amortissement à la « *régulation* » envisagée en fin de saison 2021 dans le relevé de décisions de la fédération. Le nombre d'équipes par division est donc fixé temporairement et pour la saison 2021 uniquement à :

1. Nationale IV ..... 16 équipes (2 x 8 équipes)
2. CVL.1 ..... 14 équipes (2 x 7 équipes ou 6 + 8 selon la géolocalisation des équipes)
3. CVL.2 ..... 16 équipes (2 x 8 équipes)

Les Comités Départementaux restent maîtres de la composition et du fonctionnement des Promotions départementales de leur ressort.

7. Les inscriptions pour la saison 2021 seront ouvertes du 1<sup>er</sup> au 30 juin. Les clubs recevront l'adresse du questionnaire d'inscription au plus tard le dimanche 31 mai.

---

3 [https://ctf.ffechecs.fr/wp-content/uploads/sites/3/2019/10/2020-2021\\_Interclubs-mont%C3%A9es-descentes\\_v2.pdf](https://ctf.ffechecs.fr/wp-content/uploads/sites/3/2019/10/2020-2021_Interclubs-mont%C3%A9es-descentes_v2.pdf)

4 **Calcul de composition des divisions Top 12 à Nationale III pour la saison 2021, incidences sur les descentes fin 2021 et les Nationales IV de 2022.** Les calculs ne peuvent tenir compte des forfaits et autres refus d'accessions éventuels qui se produisent chaque année et pourraient servir d'éléments régulateurs.

- **Top 12** : 15 équipes, donc 3 équipes en surnombre à reléguer fin 2021.
- **Nationale I** : La nouvelle pyramide prévoit 40 équipes pour 35 actuellement. Sur ces 35, 3 vont accéder au Top 12 ; aucune relégation. Les 6 premiers de Nationale II vont être « *invités* » selon la décision fédérale du 2 mai ; 2 autres seront appelées donc à compléter les 40 nécessaires.
- **Nationale II** : 80 équipes selon le nouveau schéma, pour 61 actuellement. Sur ces 61, 8 équipes vont être appelées en Nationale I (les 6 premiers et 2 autres pour compléter les 40 nécessaires) ; aucune relégation. Les 18 premiers de Nationale III vont être « *invités* » ; 9 autres seront donc appelées de Nat.III pour compléter les 80 nécessaires.
- **Nationale III** : 160 équipes selon la réforme pour 177 actuellement. Sur ces 177, 27 équipes (18 premiers et 9 autres pour compléter les 80 nécessaires) seront appelées en Nationale II ; aucune relégation. 51 équipes de Nationale IV vont être « *invités* ». La Nationale III sera donc composée de  $177-27+51=201$  équipes pour 160 places, soit un surnombre de 41 équipes. Le CD fédéral va devoir créer de nouveaux groupes de Nationale III pour la saison 2021.
- **Fin de saison 2021** : la relégation de 3 équipes en surnombre du Top 15/12 va se répercuter en cascade jusqu'à la Nationale III, faisant un total de  $41+3=44$  équipes en surnombre à traiter en Nationale III à la fin de saison. Il n'a pas été prévu de changement de la structure de la Nationale IV qui restera à 51 groupes. Ainsi, fin 2021, les 51 montées de Nat.IV vers la Nat.III seront compensées par les 51 descentes normales auxquelles il faudra ajouter les 44 équipes en surnombre. La Nat. III devra donc reléguer 95 des 201 équipes de la saison prochaine (47 % de l'effectif). A titre de curiosité, ce sont  $18 \text{ montées} + 95 \text{ descentes} = 113$  équipes qui quitteront la Nat. III fin 2021, soit 56% de l'effectif.
- **Saison 2022** : les ligues devront gérer 44 équipes supplémentaires dans leurs **Nationale IV**.

8. Le calendrier fédéral 2021 a été modifié le 25 mars dernier. Celui de la Ligue va être repris courant juin et sera communiqué aux Comités Départementaux et aux clubs puis publié sur le site de la Ligue dès que possible.
9. À titre temporaire *pour la saison 2021 uniquement*, le nombre d'échiquiers pour les équipes de Régionale 1 est réduit de cinq à quatre afin d'éviter une trop grande promiscuité des joueurs dans les véhicules lors des déplacements.
10. L'expérimentation de la réduction de la cadence de jeu en Régionale 1 & 2 à une seule période de 1h30 [+30s] pour toute la partie n'a pu être menée à terme. Elle sera donc prolongée aux mêmes conditions pour la saison 2021.

Le Président,  
Kennisthon POUSSE



Le Directeur technique régional,  
Ollivier RIOLAND



## ANNEXE 1

### Classement des groupes CVL.1-B & CVL.2-B

CVL.1-B				
Cl't	Equipe	Rat.	Pts	Nb Mat
1	Saint-Pryve Olivet 2	3,00	9	3
2	Saint-Cyr en Val	2,67	8	3
3	C'Chartres Echecs 3	2,33	7	3
4	Orleans 3	2,33	7	3
5	Montoire sur le Loir	1,75	7	4
6	Echiquiers Berry Sologne - Gien 2	1,50	6	4
7	Checly 2	1,00	4	4

CVL.2-B				
Cl't	Equipe	Rat.	Pts	Nb Mat
1	C'Chartres Echecs 4	3,00	9	3
2	Saint-Pryve Olivet 4	2,67	8	3
3	Saint-Pryve Olivet 3	2,33	7	3
4	Amilly 4	2,25	9	4
5	Nogent le Roi 2	1,67	5	3
6	Saint-Cyr en Val 2	1,50	6	4
7	C'Chartres Echecs 5	1,00	4	4

Les colonnes Pts ne tiennent compte que des points gagnés lors des matches joués  
Les colonnes Nb Mat correspond au nombre de matches joués effectivement

# ANNEXE 2

## Accession 2020

### Nationale IV

CVL. I				CVL. II			
Clt	Equipe	Mvt	Div - 2021	Clt	Equipe	Mvt	Div - 2021
1	Descartes	↑	Nat. III	1	Amilly 2	↑	Nat.III
2	Bourges	→	Nat. IV	2	Orleans 2	→	Nat. IV
3	Tours 3	→	Nat. IV	3	Vendome	→	Nat. IV
4	Saint-Marcel	→	Nat. IV	4	Nogent le Roi 1	→	Nat. IV
5	La Membrolle 3	→	Nat. IV	5	Amilly 3	→	Nat. IV
6	Chateauroux	→	Nat. IV	6	Esb Gien	→	Nat. IV
7	Avoine 2	→	Nat. IV	7	Checyc	→	Nat. IV
8	Blois 2	→	Nat. IV	8	Alchess Chateaudun	→	Nat. IV

### Régionale 1

CVL.1-A				CVL.1-B			
Clt	Equipe	Mvt	Div - 2021	Clt	Equipe	Mvt	Div - 2021
1	Saint-Pierre des Corps	↑	Nat. IV	1	Saint-Pryve Olivet 2	↑	Nat. IV
2	Bourgueil	→	CVL.1	2	Saint-Cyr en Val	→	CVL.1
3	Plaimpied-Givaudins	→	CVL.1	3	C'Chartres Echecs 3	→	CVL.1
4	Saint-Laurent Nouan	→	CVL.1	4	Orleans 3	→	CVL.1
5	Tours 4	→	CVL.1	5	Montoire sur le Loir	→	CVL.1
6	Saint-Aignan sur Cher	→	CVL.1	6	Echiquiers Berry Sologne - Gien 2	→	CVL.1
				7	Checyc 2	→	CVL.1

### Régionale 2

CVL.2-A				CVL.2-B			
Clt	Equipe	Mvt	Div - 2021	Clt	Equipe	Mvt	Div - 2021
1	Chambray-Les-Tours	↑	CVL.1	1	C'Chartres Echecs 4	↑	CVL.1
2	Descartes 2	→	CVL.2	2	Saint-Pryve Olivet 4	→	CVL.2
3	La Membrolle sur Choisille 4	→	CVL.2	3	Saint-Pryve Olivet 3	→	CVL.2
4	Romorantin-Lanthenay	→	CVL.2	4	Amilly 4	→	CVL.2
5	Lamotte-Beuvron	→	CVL.2	5	Nogent le Roi 2	→	CVL.2
6	Saint-Pierre des Corps 2	→	CVL.2	6	Saint-Cyr en Val 2	→	CVL.2
7	Cinq-Mars-La-Pile	→	CVL.2	7	C'Chartres Echecs 5	→	CVL.2
8	Tours 5	→	CVL.2				

# ANNEXE 3

## composition des divisions 2021

Top 12	
C'Chartres Echecs	1

Nationale 1	
La Membrolle sur Choisille	1

Nationale 2	
Amilly	4
Avoine	
Tours	
Tours 2	

Nationale 3	
Orleans	7
C'Chartres Echecs 2	
Saint-Pryve Olivet	
La Membrolle sur Choisille 2	
Blois	
Amilly 2	
Descartes	

Nationale 4	
Alchess Chateaudun	16
Amilly 3	
Avoine 2	
Blois 2	
Bourges	
Chateauroux	
Checyc	
Echiquiers Berry Sologne – Gien	
La Membrolle sur Choisille 3	
Nogent le Roi 1	
Orleans 2	
Saint-Marcel	
Saint-Pierre des Corps	
Saint-Pryve Olivet 2	
Tours 3	
Vendome	

Régionale 1	
Bourgueil	13
C'Chartres Echecs 3	
C'Chartres Echecs 4	
Chambray-Les-Tours	
Checyc 2	
Echiquiers Berry Sologne - Gien 2	
Montoire sur le Loir	
Orleans 3	
Plaimpied-Givaudins	
Saint-Aignan sur Cher	
Saint-Cyr en Val	
Saint-Laurent Nouan	
Tours 4	

Régionale 2	
Amilly 4	13
C'Chartres Echecs 5	
Cinq-Mars-La-Pile	
Descartes 2	
La Membrolle sur Choisille 4	
Lamotte-Beuvron	
Nogent le Roi 2	
Romorantin-Lanthenay	
Saint-Cyr en Val 2	
Saint-Pierre des Corps 2	
Saint-Pryve Olivet 3	
Saint-Pryve Olivet 4	
Tours 5	

Promos proposées à la montée en CVL 2	
Déols (36)	4
Pernay (37)	
Blois 3 (41)	
Loiret 1 (45)	